

## COMMUNE DE CHANIERES

Séance du 14 novembre 2022

Date de convocation : 08/11/2022

Envoyé en préfecture le 16/11/2022

Reçu en préfecture le 16/11/2022

Affiché le



ID : 017-211700869-20221114-D2022\_09\_050-DE

Délibération N° 2022/09/050

Nombre de membres :

En exercice : 27

Présents : 19

Votants : 27

Quorum : 14

OBJET : DECISION MODIFICATIVE – BUDGET PRINCIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze novembre à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Eric PANNAUD, Maire.

Présents : PANNAUD Éric, maire ; FOURRÉ Jean-Luc, GRELET Annie, GRAVELLE Jean-Luc, FIAUD Marie Annick, ALIGANT Sylvie, BERTOT Jacques, adjoints ; PISSIER Gérard, MONTALESCOT Eveline, BOTON Monique, TUFFET Francine, CARTON Jean-Pierre, CANUS Daniel, GAUDIN Christine, TREFFANDIER Nathalie, LE MENI Nadège, GIRAUDEAU Samuel, DAVID Claudia, GUERIN Florian conseillers municipaux.

Excusés ayant donné pouvoir : GIRARD Jean-Paul pouvoir à FIAUD Marie Annick, SIAUDEAU Michel pouvoir à PISSIER Gérard, CALVO Dominique pouvoir à CARTON Jean-Pierre, MACHEFERT VERDON Graziella pouvoir à TUFFET Francine, FOURNALES Sandrine pouvoir à CANUS Daniel, MORAUD Laurent pouvoir à GUERIN Florian, LATOUCHE Céline pouvoir à DAVID Claudia, WATTEBLED Stéphane pouvoir à Le MENI Nadège.

Secrétaire de séance : TUFFET Francine

Monsieur le Maire explique qu'il y a lieu de procéder à un ajustement des crédits du budget principal.

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu la consultation de la commission des finances en date du mardi 8 novembre 2022,

Il est proposé au conseil municipal de délibérer sur l'approbation de la décision modificative du budget principal, présenté dans le tableau ci-dessous :

Désignation	Dépenses	Recettes	Page du budget
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
Chapitre 011 – Article 6238 – fonction 01 – divers	- 32 000		15
Chapitre 012 – Article 6218 – fonction 8 – personnel extérieur	+ 32 000		15
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>INVESTISSEMENT</b>			
Chapitre 21 – Article 2115 – fonction 8 – - <b>Maison AZ 419, place seigneurie</b>	- 7 500		20
Chapitre 21 – Article 21318 – fonction 8 – - <b>Maison AZ 419, place seigneurie</b>	+ 7 500		20
Chapitre 21 – Article 21318 – fonction 8 – Opération 260 - Inventaire 0521 - <b>Construction La Poste</b>	+ 2 600		32
Chapitre 21 – Article 21534 – fonction 01 – Inventaire 0750 - <b>Travaux éclairage public</b>	+ 2 400		20
Chapitre 21 – Article 2151 – fonction 8 – opération 266 - <b>Travaux de voirie</b>	- 5 000		32
Chapitre 041 – Article 21534 – fonction 01 – Inventaire 0750 - <b>Ecriture d'ordre travaux d'électrification</b>	+ 5 900		20
Chapitre 041 – Article 1326 – fonction 01 – Inventaire 0750 - <b>Ecriture d'ordre travaux d'électrification</b>		+ 5 900	22
<b>Total Investissement</b>	<b>+ 5 900</b>	<b>+ 5 900</b>	

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à la majorité ces propositions.

Envoyé en préfecture le 16/11/2022

Reçu en préfecture le 16/11/2022

Affiché le

Berger  
Levrault

ID : 017-211700869-20221114-D2022\_09\_050-DE

Fait et délibéré en mairie, les jours et heures, mois et an susdits

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

La secrétaire de séance

Éric PANNAUD

Francine TUFFET



A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Francine Tuffet', written in a cursive style.

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en sous-préfecture et  
publication ou notification le

Envoyé en préfecture le 16/11/2022

Reçu en préfecture le 16/11/2022

Affiché le



ID : 017-211700869-20221114-D2022\_09\_050-DE